



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

jeunes

Question écrite n° 29922

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité au sujet de l'application du projet Trace (trajet d'accès à l'emploi). Ce dispositif qui doit permettre aux jeunes de seize à vingt-cinq ans en situation « d'exclusion professionnelle » de s'insérer dans le monde du travail semble avoir du mal à être mis en mouvement. En effet, les jeunes les plus désocialisés demeurent en grande partie à l'écart du dispositif (places limitées, système de rémunération complexe). Aussi, il souhaiterait avoir un bilan précis de l'application de ce dispositif, et si d'éventuelles adaptations sont prévues afin d'en améliorer l'application aux plus démunis.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 29922

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 mai 1999, page 2930